
Méthodes d'analyses normalisées : comment prendre en compte le développement durable ?

Sandrine Espeillac, AFNOR Normalisation

Modérateur :

On l'oublie parfois, mais la France fait partie des pays qui influencent le plus la normalisation mondiale en termes d'environnement, d'énergie et d'économie circulaire. Et pour les laboratoires, c'est une opportunité pour intégrer ces normes axées sur le développement durable dans leurs méthodes d'analyses normalisées. Sandrine Espeillac, responsable du pôle agroalimentaire chez l'AFNOR, prend l'exemple de l'économie circulaire pour montrer que la France pousse ses sujets plus vite que les autres.

Sandrine Espeillac :

Sur l'économie circulaire, c'est une thématique fortement poussée par la France et c'est la famille des normes ISO 59000. Je ne rentre pas dans le détail, mais en tout cas l'économie circulaire c'est l'inverse d'un modèle linéaire. Linéaire c'est quoi ? On produit, on consomme, on jette. L'économie circulaire, c'est tout à fait l'inverse. C'est comment limiter sa pollution, comment limiter les déchets et donc, à terme, comment limiter l'épuisement des ressources et des matières premières qui vont arriver.

Modérateur :

Cette impulsion française ne doit rien au hasard. Elle s'appuie sur une dynamique nationale qui fait de la France l'un des moteurs normatifs au niveau mondial.

Sandrine Espeillac :

On a plein de normes sur la biodiversité aussi, poussées par la France également, des normes ISO poussées par la France. La France est très motrice en termes d'environnement, développement durable des sujets sociétaux.

Modérateur :

La France, mais aussi l'Europe, porte aujourd'hui un grand nombre de normes environnementales qui s'imposent hors de nos frontières. Et puis je finis par une norme européenne cette fois-ci sur la décarbonation de l'industrie.

Sandrine Espeillac :

Elle vient d'être publiée là au mois d'octobre. C'est très récent et AFNOR est présent à la COP 30 au Brésil en ce moment et on organise un panel en ce moment sur cette norme européenne de manière à la faire connaître à d'autres pays non européens, Chine, Brésil, Etats-Unis et autres.

Modérateur :

Pour les laboratoires, cette avance est une opportunité unique de se structurer avant que ces exigences ne deviennent obligatoires.

Vous aussi, si vous souhaitez intervenir lors des Rencontres Techniques du BIPEA, n'hésitez pas à vous porter volontaire ! Que ce soit pour partager un retour d'expérience, présenter une méthode, exposer une problématique ou mettre en avant une innovation, votre

expertise intéressera forcément la communauté. Ces rencontres sont avant tout les vôtres : elles vivent grâce aux contributions de chacun. Lancez-vous et proposez votre sujet !

Contact : information@bipea.org / 01 40 04 26 30